

SPORTS

Les Kostelic écrivent
l'histoire du ski alpin
Page B 4



ÉTHIQUE

Échec à la guerre: Est-ce enfin
le sursaut de la conscience
morale des peuples?
Page B 6

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

FONDS D'INVESTISSEMENT



Michel Marcoux

Bien se couvrir

L'incertitude qui hante les marchés financiers est telle que beaucoup d'investisseurs éprouvent des difficultés à concevoir le bien-fondé d'un investissement dans un fonds d'actions traditionnel. Rassurez-vous: il existe des solutions de rechange très intéressantes. C'est le cas de certains fonds de couverture (*hedged funds*) qui ont la particularité d'obtenir des rendements non corrélés aux mouvements de la Bourse. En effet, que le marché recule de 5 % ou de 50 %, ces baisses ne les touchent tout simplement pas. Et sachiez-vous que de nombreuses caisses de retraite américaines confient actuellement environ 20 % de leur actif à ce genre de produit?

Un fonds de couverture a été récemment lancé par la firme BluMont, anciennement connue sous la raison sociale iPerform. Il s'agit en fait de billets gérés par ManIP, une firme anglaise gérant près de 23,1 milliards, soit l'un des plus gros actifs au monde dans la gestion des fonds de couverture. Le nom précis du billet est BluMont Man-IP 220 série 1. Pour notre plus grand plaisir, ces billets sont accessibles avec un investissement minimal de 5000 \$, au lieu des 150 000 \$ qui sont normalement exigés pour avoir accès à cette classe d'actif. C'est maintenant au tour des investisseurs d'actifs plus modestes de pouvoir en bénéficier.

Les gestionnaires de ces billets font appel à toutes sortes de stratégies normalement interdites aux gestionnaires de fonds d'actions traditionnels: effet de levier, arbitrage, vente à découvert et produit dérivé. Ce ne sont que quelques exemples d'instruments utilisés dans la gestion de ce produit. Les rendements obtenus grâce à ces outils financiers sont impressionnants. Sur une période de six ans se terminant le 31 décembre 2002, le rendement du fonds Man-IP 220 Ltd, sur lequel sont modélés les billets, obtient un taux annualisé de 18,5 %. Allons-y de quelques comparaisons: le marché des actions américaines obtient 4,0 %, le marché des actions canadiennes, 0,5 %, et le marché obligataire canadien, 4,3 %. Et lorsque l'on compare le rendement du produit aux indices boursiers, un élément saute aux yeux: la performance a été bonne quand le marché boursier se comportait bien, mais c'est dans le marché baissier que le produit s'est nettement démarqué.

Notons que ces billets sont émis par Citibank Canada qui jouit de la cote de crédit AA (Standard & Poor's). Cette firme garantit la remise du capital investi si le billet acheté est conservé jusqu'à échéance, c'est-à-dire dix ans et demi. Cette garantie assure donc l'obtention d'un rendement plancher ne pouvant pas se situer au-dessous de 0 %. Les billets sont disponibles jusqu'au 12 mars 2003 et ils arriveront à maturité en 2013.

La structure du produit est très particulière. Des 100 dollars investis, 60 servent à la garantie du produit. L'effet de levier est utilisé avec les 40 dollars restants, permettant ainsi de mettre à contribution une somme de 160 dollars. C'est avec ce dernier montant que sont mises en œuvre diverses stratégies uniques à ce produit.

Une partie du capital est dirigée vers la dizaine d'approches de couverture suivantes: les positions acheteur-vendeur sur action, la multistratégie, l'arbitrage du risque, les stratégies sur titres en difficulté, etc. L'autre partie est axée sur la gestion de contrats à terme basés sur des éléments aussi divers que les devises, les actions, les obligations, les taux d'intérêt, les métaux, de même que les produits agricoles tels que le blé, l'orange, le café, etc.

Côté diversification, il s'agit, sans aucun doute, de l'une des meilleures répartitions d'actifs que vous puissiez retrouver pour ce genre de produit. On croit, souvent à tort, que les fonds de couverture représentent nécessairement un risque élevé, mais ce n'est certainement pas le cas pour ce produit offert par BluMont.

Il faut prendre en considération quelques aspects avant de se procurer ce produit. D'une part, il est impossible de vendre ses parts au cours de la première année. D'autre part, certains frais dégressifs à la sortie s'appliquent si l'investisseur veut s'en départir au cours des cinq années subséquentes. Il faut donc nécessairement penser à l'acquisition de ce produit dans l'optique d'une détention à long terme. Enfin, la vente de ce fonds ne peut s'effectuer qu'une fois par trimestre, et le prix n'est disponible qu'une fois par mois.

Ce produit peut être pleinement inclus à l'intérieur d'un REER. Pour les investisseurs hors REER, sachez qu'il s'agit d'un investissement fiscalement efficace étant donné qu'il ne donne aucune distribution.

Le marché financier évolue, et l'investisseur doit s'ajuster en conséquence. La répartition traditionnelle, constituée exclusivement d'un mélange entre les actions, les obligations et le marché monétaire, ne peut plus faire à elle seule un travail efficace. Un peu plus de 10 % dans quelques fonds de couverture de cette nature constitue un atout de taille dans la construction d'un portefeuille bien équilibré.

question@avantages.com

Michel Marcoux est conseiller en placement et président d'Avantages Services Financiers inc., une société indépendante spécialisée dans le courtage de fonds communs de placement.

Travailler, c'est trop dur

68 % des Canadiens et 87 % des Québécois refuseraient un travail à temps plein après avoir pris leur retraite

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Pénurie de main-d'œuvre ou non, les Canadiens tiennent à leur retraite. Tout au plus sont-ils prêts à accepter une retraite partielle, nombreux qu'ils sont à douter qu'ils auront les moyens de leurs ambitions. Ce doute est renforcé par un scepticisme grandissant, notamment chez les jeunes, quant à la capacité des régimes publics de pension de répondre aux attentes.

Selon un sondage SOM réalisé pour Desjardins Sécurité financière auprès de 1000 Canadiens, «même en tenant compte de la pénurie de la main-d'œuvre imminente et des faibles niveaux de cotisations détenues dans des REER, 68 % des Canadiens disent qu'ils ne reviendront pas au travail à temps plein après avoir pris leur retraite — même si on leur offrait l'emploi de leurs rêves. Au Québec, ce chiffre grimpe à 87 %».

Ces affirmations rejoignent les conclusions d'un autre sondage, réalisé cette fois pour le gestionnaire de fonds AGF auprès de 18 284 personnes. «Plus ils approchent de la retraite, plus les Canadiens disent

avoir de la difficulté à déterminer quoi faire de leur temps et de leur argent. Le sondage révèle que plus les Canadiens vieillissent, moins ils disposent de temps de loisir, plus ils se sentent accaparés

par leur travail, moins ils ont confiance dans leurs plans d'investissement et plus ils ont l'impression de ne pas réaliser leurs objectifs et leurs rêves.»

Déplorant ne pas disposer de suffisamment de temps libre, 26 % des 56 à 65 ans soutiennent qu'ils ont à peine le temps d'aller souper avec des amis ou de jouer une partie de golf. Et 39 % des répondants se situant dans cette tranche d'âge affirment se reconnaître dans la blague voulant qu'ils connaissent les noms des personnes du quart de nuit au travail.

Pour sa part, le sondage de Desjardins Sécurité financière va plus loin. «La seule chance qu'ont les employés d'encourager leur personnel à différer leur retraite est de le leur demander lorsqu'ils sont encore à leur emploi.» Or, 21 % seulement des travailleurs accepteraient alors de différer leur retraite. «Mais la chance n'est pas du côté des employeurs, car 36 % des personnes interrogées disent qu'elles n'accepteraient pas une telle offre.» Roch Morin, directeur principal Ventes, épargne-retraite collective de Desjardins Sécurité financière: «Travailler jusqu'à la fin de leurs jours n'est pas une option pour les Canadiens. Les faibles niveaux d'épargne des Canadiens n'affectent pas leur désir de vouloir prendre leur retraite.»

Nuances

Après cela viennent les nuances. Car les travailleurs âgés de 40 ans et plus veulent prendre leur retraite à 60 ans en moyenne. Et plus de 40 % des baby-boomers (entre 40 et 54 ans) veulent prendre une retraite complète à 55 ans. Ce qui leur laisse 11 ans pour économiser les fonds dont ils ont besoin.

C'est là que le bât blesse. C'est donc dans une forte proportion, soit 46 %, que les répondants de moins de 65 ans évaluent qu'ils ne pourront pas bâtir le patrimoine-retraite nécessaire. Ce pessimisme est d'autant plus grand qu'ils ne sont que 6 % à faire confiance aux régimes de pensions gouvernementaux.

Les revenus de retraite sont prépondérants

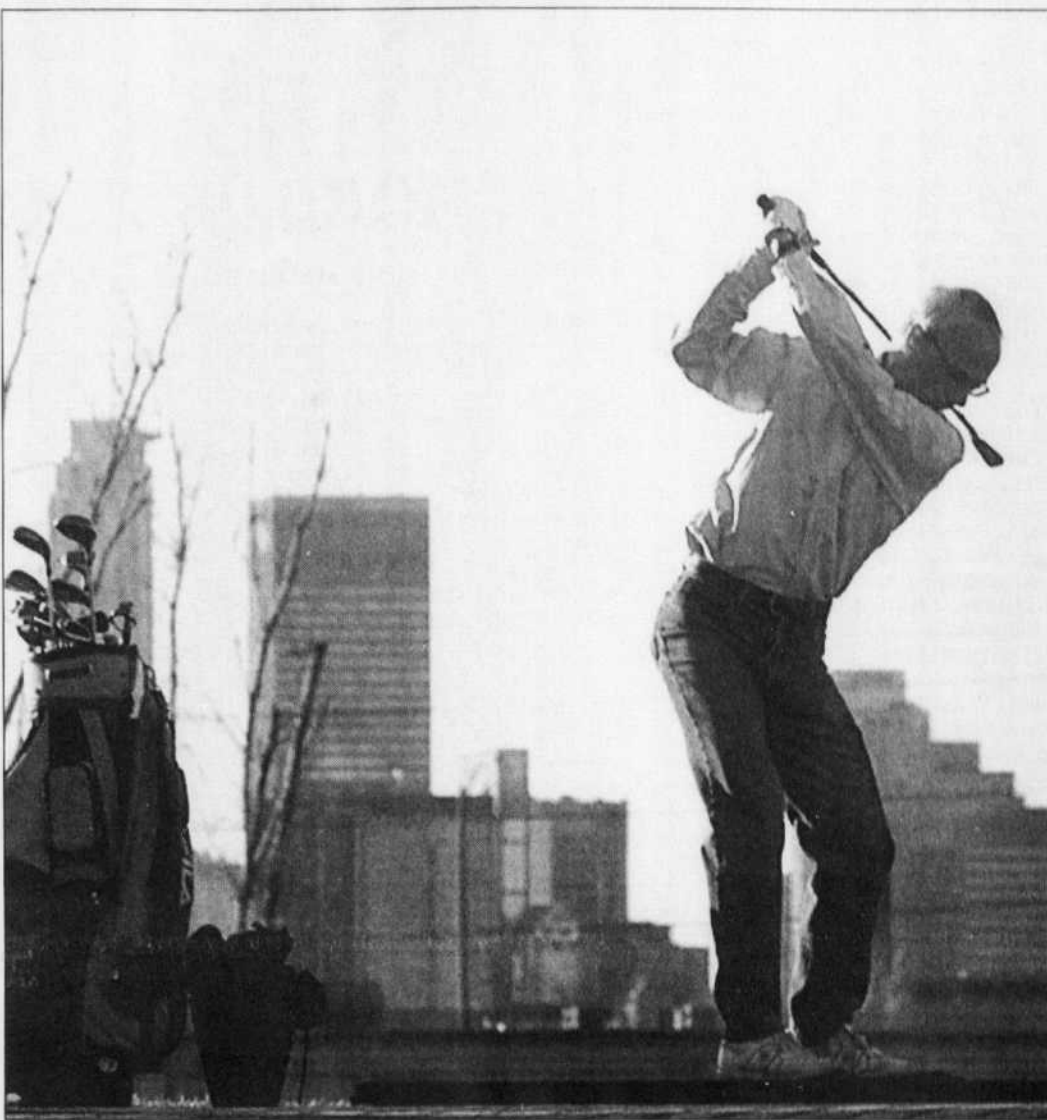
PRESSE CANADIENNE

Pour la population de 65 ans et plus, en 1999, les programmes de retraite constituaient les trois quarts du revenu total, soulignait vendredi Statistique Canada. La proportion était d'un peu moins des deux tiers en 1990.

Ces programmes sont en majorité privés, avant tout des régimes de pension agréés et des régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER). Pour cette tranche d'âge, ils ont apporté 29 % de l'argent du ménage en 1999, contre 18 % en 1990; de plus, 55 % de ces gens avaient une retraite privée en 1999, contre 38 % en 1990.

Rendement de 8 %

Selon les résultats du 12^e sondage annuel du cabinet Mercer, réalisé auprès de 89 gestionnaires de placements institutionnels à travers le pays, l'optimisme est de mise en 2003. On va même jusqu'à prévoir un revirement pour les marchés boursiers, et ce, tant canadiens, américains qu'internationaux. Ainsi pour les cinq prochaines années, les gestionnaires s'attendent à un rendement médian de 8 % pour les marchés canadien et américain, et de 9 % pour le marché international. Pour les marchés obligataires, des résultats plus modestes sont attendus avec un rendement médian prévu de 3,8 % pour 2003 et de 4,9 % pour les cinq prochaines années. «Le rendement annuel des actions excédera celui des obligations d'environ 3 % pour les cinq prochaines années. Ce différentiel est en ligne avec les estimations à long terme de la prime de risque sur les actions obtenues par les recherches internes de Mercer», peut-on lire dans le communiqué.



REUTERS

Beaucoup plus que de travail, les 56 à 65 ans ont soif de temps de loisir: 26 % d'entre eux soutiennent qu'ils ont à peine le temps d'aller souper avec des amis ou de jouer au golf.

Le sondage de la firme AGF vient renforcer l'illustration. Plus de la moitié (53 %) des répondants affirment avoir fait quelques placements, mais n'ont pas de plan formel. Plus précisément, si les 26 à 35 ans soutiennent, dans une proportion de 31 %, avoir un plan financier clairement défini, c'est le cas de seulement 16 % des 46 à 55 ans, et de 10 % des 56 à 65 ans. Ces derniers vont jusqu'à se demander, «dans une proportion étonnante de 33 %, pourquoi ils devraient investir.»

Et Roch Morin de renchérir: «Actuellement, 50 % des Canadiens ont moins de 25 000 \$ d'économies. Des 58 % de la population adulte qui ont un REER, 69 % ont moins de 50 000 \$ dans leur compte.»

Certes, il y a les régimes complémentaires. Mais ils sont une minorité à y avoir accès. «Des 46 % des Canadiens qui contribuent à un régime de retraite de leur employeur, 42 % ont entièrement confiance que l'employeur pourra verser des prestations de retraite.» Quant aux régimes publics, «il y a énormément de scepticisme quant à la capacité des gouvernements de pouvoir payer les prestations de retraite». Ainsi, 76 % des répondants estiment que le gouvernement fédéral ne pourra pas faire face à son

engagement. Cette incrédulité touche 71 % des Québécois à l'égard du RRQ.

Ces chiffres conduisent donc à un certain réalisme. Si l'on rejette massivement du revers de la main un retour à un travail à temps plein une fois la retraite venue, «60 % des Canadiens de plus de 40 ans ont exprimé un intérêt dans une retraite graduelle. Et, bien que 48 % des Canadiens savent qu'une pénurie de la main-d'œuvre est prévisible, ils préfèrent trouver des occasions de travail où ils seront leur propre patron, qu'il s'agisse de consultation à temps partiel ou de transformer un passe-temps en affaire. Ces résultats soulèvent également des questions financières comme celle de l'assurance-maladie individuelle, puisque ces personnes ne seront plus couvertes en vertu des avantages sociaux de leur employeur», a ajouté Desjardins Sécurité financière.

Une constance ressort de ce sondage SOM. «La préoccupation la plus importante pour les personnes qui vont prendre leur retraite sera de devoir faire face à un changement au niveau du revenu personnel [pour 75 % des répondants]. Mais le fait d'avoir à s'adapter à un changement dans leurs activités quotidiennes est aussi considéré comme un défi important (68 %).»

venu au milieu des deux années 1990, alors que la part était de près des deux tiers pour l'année 1990. En 1999, la proportion est remontée à 60 %. Les placements ont aussi perdu du poids en pourcentage du revenu. Ils étaient à 13 % en 1999, en baisse sur les 23 % de 1990. La baisse des taux d'intérêt «contribue à expliquer cette situation», note l'agence.

En outre, le programme de sécurité de la vieillesse verse des sous à 98 % des personnes âgées. Par contre, le revenu tiré de ce régime et de celui du supplément de revenu garanti a diminué en pourcentage du revenu total des 65 ans et plus, passant de 30 % en 1990 à 27 % en 1999, ce qui s'expliquerait par l'essor des régimes privés ainsi que des RPC et RRQ.

EN BREF

nues par les recherches internes de Mercer», peut-on lire dans le communiqué.

Des contrats à terme gérés

Dans la famille des fonds alternatifs (ou *hedged funds*), une stratégie retient particulièrement l'attention depuis quelques années. On pense à cette approche non traditionnelle faisant appel aux contrats à terme gérés. Fiducie AGF a offert la semaine dernière une nouvelle classe de billets. Ces billets, échéant dans huit ans, ont pour principal objectif de garantir le capital à l'échéance bonifiée d'un rendement (à terme) minimal de 8 %. En faisant appel aux contrats à terme, le potentiel de rendement est indépendamment de la conjoncture boursière. Cette catégorie de titres offre une diversification réelle, car elle n'est pas corrélée avec les actions et les obligations. Sans

grande liquidité avant l'échéance, AGF offre toutefois un marché secondaire à compter du 30 juin 2005. Ils seront alors rachetables semestriellement, à la valeur marchande. Se renseigner toutefois sur les frais. En règle générale, ces frais sont dégressifs, passant de 4 % la troisième année à 3 % la quatrième et à 2 % la cinquième, pour venir sans frais ensuite. Ces billets nécessitent un investissement minimum de 5000 \$. Plus accessible encore, le gestionnaire torontois Tricyle a fait sa marque dans ce créneau en proposant des billets liés à des contrats à terme endossés par la Banque de développement du Canada. Avec des rendements oscillant entre 15 et 23 % l'an dernier, pour un rendement moyen de 15 %, net de tous les frais. Pour l'ensemble de cette catégorie d'actif l'indice représentatif, le Zurich Fund/Pool Index, était en hausse de 11 % en 2002. De janvier 1980 à novembre 2002, l'indice affichait un rendement annuel moyen de 13 %.

G. B.

LE DEVOIR

CULTURE

THÉÂTRE

Mission impossible

Les Manuscrits du déluge de Michel Marc Bouchard, une pièce maladroite et décevante

LES MANUSCRITS DU DÉLUGE

De Michel Marc Bouchard. Mise en scène: Barbara Nativi. Décor et accessoires: Dimitri Milopoulos. Costumes: François St-Aubin. Éclairages: Michel Beaulieu. Musique: Michel Smith. Avec Benoît Girard, Monique Mercure, Monique Miller, Gérard Poirier, Sébastien Ricard et Louise Turcot. Au Théâtre du Nouveau Monde jusqu'au 2 mars.

HERVÉ GUAY

Quasiment tous les écrivains se hasardent tôt ou tard à traiter du passage des jours, du vieillissement, voire de la finitude de la vie humaine. Presque inévitablement, le thème de la mémoire surgit. Normal puisque après tout, écrire c'est aussi enregistrer le passé. Toutefois, pour intéresser le public aux ravages du temps, il y a la manière. Et pour le dire franchement, j'ai du mal à imaginer pièce plus maladroite que ces *Manuscrits du déluge* de Michel Marc Bouchard, créés en grande pompe au TNM. Je veux dire dans le décor monumental de Dimitri Milopoulos, compagnon et collaborateur de la metteuse en scène italienne, Barbara Nativi, invitée pour l'occasion à venir travailler chez nous.

Efforts bien inutiles pour sauver du naufrage ce qu'il faut bien appeler un mauvais texte. A vrai dire, je me demande encore, au moment d'écrire ces lignes, comment il se fait que tant de gens sensés aient vu le moindre intérêt à porter cette œuvre à la scène. Commençons par la situation initiale. Se peut-il qu'après un cataclysme, ayant dévasté un village isolé, quatre vieillards veuillent à tout prix sauver leurs écrits de quatrième ordre pendant que des bénévoles affluent pour organiser les secours? Même l'ancien enseignant à qui ces souvenirs tiennent le plus à cœur, le tyranique Samuel, avance des raisons fumeuses pour nous en convaincre.

Que dire en outre de ses compagnons d'écriture? La minceur des personnages laisse pantois. Non seulement cette histoire de chat mort qui empêche la relation entre Claire et Marthe est-elle ridicule, mais elle repose sur une connotation sexuelle des plus flagrantes. Malheureusement, l'autre couple de la pièce n'a pas plus de substance. Dorothee se révèle coquette tant dans son apparence que dans l'écriture et elle a pour mari, William, un chasseur terre à terre et buté. Quant à Danny-l'Enfant-Seul qui porte miraculeusement en lui toute la mémoire du village, il ressent, à la fin de la pièce, un désir inexplicable de faire l'amour (et de montrer ses fesses), qui se passe de commentaire.

Car, si l'on excepte l'ajout malhabile de Danny, l'ange qui entend tout, l'enchaînement logique des scènes trahit une pièce relativement traditionnelle. Or, Bouchard y mêle plusieurs tons difficilement conciliables. A des dialogues dont la banalité a parfois peu à envier au théâtre d'été (*«Ta fille a une carte de crédit comme personnalité»*) succède une poésie de dictionnaire, pour les moments lyriques, de même que des méditations, volontiers sentencieuses, sur la mémoire collective, le parage des vieux et la tyrannie de la jeunesse.

Barbara Nativi porte un regard à la fois cosmique et nostalgique sur cette nouvelle pièce de l'auteur des *Muses orphelines*. Aussi n'évite-elle pas elle non plus la grandiloquence et la sensiblerie, par exemple, lorsque défilent à l'arrière-plan landau, cheval de bois et lampadaires. Au moins, a-t-elle voulu donner de l'ampleur à ce Bouchard décevant. De même les comédiens expérimentés qui y jouent ont-ils tenté d'insuffler à ce village improbable une vivacité, qui ne leur fait aucunement défaut. Encore une fois, sans succès. Et si les Monique Miller et Mercure, Louise Turcot, Gérard Poirier et Benoît Girard n'y sont pas parvenus, j'en conclus que c'était peut-être impossible.

18^e Victoires de la musique

Renaud triomphe

Lynda Lemay et Natasha St-Pier font vibrer les couleurs du Québec

AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — En remportant trois Victoires de la musique (artiste interprète masculin, album et chanson, pour *Manhattan Kaboul*, son duo avec la chanteuse Axelle Red, le chanteur français Renaud a été le grand vainqueur des 18^e Victoires de la musique qui ont été décernées samedi soir au Zénith à Paris. Renaud a remercié «Oussama Ben Laden et George Bush». «Par leurs crimes, ils ont inspiré les héros un peu dérisoires de cette chanson», qui raconte l'amour à distance de deux enfants pris dans les feux de la violence, a déclaré l'artiste.

Lynda Lemay (artiste interprète féminine) et Natasha St-Pier (groupe ou artiste révélation, seule catégorie choisie par le public) ont fait

trionpher les couleurs du Québec. Les Français Vincent Delerm (album révélation), Sanseverin (révélation scène) se sont distingués chez les nouveaux talents.

La Victoire de l'album pop/rock attribuée à Indochine a récompensé le retour au premier plan d'une des plus anciennes formations rock françaises encore en activité.

Sanseverino (révélation scène), Doc Gyneco (album rap/hip-hop), les Corses de I Muvrini) ont également figuré en bonne place au palmarès.

L'actualité immédiate a été évoquée au cours de la soirée, par le chanteur ivoirien (lauréat *ex-aequo* avec le groupe corse I Muvrini de la Victoire World) qui a stigmatisé la présence des forces militaires françaises dans son pays.

THÉÂTRE

Un ensemble qui manque de direction

LE HEURTOIR

Huis clos pour marionnette, comédiens et lumières. Conception, texte et mise en scène: José Babin. Éclairages: Sylvain Letendre. Ombres et marionnette: Alain Lavallée. Éclairages: Sylvain Letendre. Conception du décor: Patrick Martel. Conception des costumes et maquillages: Louis Hudon. Avec: Marcelle Hudon (Le Heurtoir (et joueuse d'ombres), Stéphane Théorêt (Thomas), Alain Lavallée (Erectus et joueur d'ombres) et Jean Christian Houde à la contrebasse. Une production du ERTEHT ncliné présentée à l'Espace libre du 12 février au 2 mars 2003.

SOLANGE LÉVESQUE

L'acte dramatique de ce spectacle, déjà passablement ténue, demeure plutôt de l'ordre

de l'intention. Parmi les éléments convoqués, certains sont en soi très efficaces: le personnage d'Erectus, par exemple, la marionnette «à tiges et à prise directe» qui adopte la forme d'un squelette humain grandeur nature que l'on voit progresser de la reptation à la marche; les éclairages d'Alain Letendre et les jeux d'ombres, l'évocation de Sisyph, notamment, ainsi que la musique du contrebassiste Jean Christian Houde.

D'autres, comme le heurtoir évoqué dans le titre, dont on s'attendrait à ce qu'il joue un rôle important, ne livrent pas vraiment leur raison d'être là. Deux personnages en chair et en os sont ébauchés: Thomas, un jeune publicitaire intoxiqué au téléphone portable et une femme jouée par Marcelle Hudon qui offre, grâce à son autorité en tant qu'interprète, par sa présence et ses courtes répliques percutantes, les meilleures minutes

du spectacle. On se souvient de *Roncalli*, des *Portraits de La Renarde* et de *Le Requin Blanc se multiplie*, spectacles de Marcelle Hudon dans lesquels elle a fait preuve d'une grande inventivité en matière de manipulation de marionnettes, de menus objets détournés, d'illusions d'optique et d'éclairages.

Il reste que le spectacle de José Babin, en misant sur des détails parfois fascinants, perd son chemin et paraît décousu; constater que «l'homme contemporain n'a plus de temps» et évoquer son évolution ne suffit pas à en constituer l'armature. Il aurait fallu traiter ce cliché d'une façon inédite; attaquer les éléments qui défilent devant nos yeux à un ressort un peu plus vigoureux. Ceux qui n'auront pas lu les petits textes du programme et du dépliant auront probablement du mal à suivre le fil de ce spectacle qui manque de tension et de direction.

Un débat des chefs sur la culture tué dans l'œuf

Mario Dumont se désiste prétextant une politique incomplète

BERNARD LAMARCHE LE DEVOIR

La culture est rarement le fer de lance des partis politiques lors des campagnes électorales. Voilà qu'en cette période de pré-campagne électorale un débat des chefs, prévu le 24 février et portant exclusivement sur la culture, devient chose peu probable en raison du désistement du chef de l'ADQ, Mario Dumont.

C'est ce que prétend le site Internet du Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec. Le débat des chefs qu'aurait obtenu le Mouvement pour les arts et les lettres (MAL) achoppé pour l'instant, parce que le chef de l'ADQ refuse de s'y prêter. MM. Bernard Landry et Jean Charest s'y seraient

volontiers présentés, mais leur accord aurait été conditionnel à ce que la présence des trois chefs soit assurée. M. Dumont refuserait ce débat parce que son programme politique n'est pas prêt.

Pourtant, sur le même site Internet, on peut lire un résumé des positions de l'ADQ en ce qui a trait à la culture. Cette synthèse serait tirée du programme de ce parti. Pour un programme responsable, daté d'octobre 2001. Selon ce résumé, l'ADQ «entend démontrer l'importance qu'elle accorde à la culture en accentuant sa protection, sa diffusion et son financement public». Le parti de Dumont veut notamment mettre la fiscalité au service de la culture par des mesures fiscales appropriées afin de stimuler l'autofinancement ainsi que le finance-

ment du secteur privé et des entreprises. Il cherchera aussi à mettre à jour les programmes actuels de soutien à la production télévisuelle et cinématographique.

Par ailleurs, l'édition du 13 novembre 2002 du bulletin du MAL soutenait que lors d'une rencontre, le 6 novembre dernier, les représentants du PLQ et de l'ADQ avaient confirmé la présence de Jean Charest et de Mario Dumont à ce débat. A ce moment, les discussions relatives à la présence du premier ministre Bernard Landry se poursuivaient.

Le MAL n'abandonnerait pas la possibilité de faire en sorte que la culture soit recentrée au cours de la campagne électorale qui se dessine. Si le MAL est incapable d'assurer que le débat de chefs sur la culture

aura bien lieu, il demande à ceux qui s'inquiètent de la place réservée à la culture au Québec de réserver tout de même la date du 24 février pour se présenter, à 14h, au Centre Pierre-Péladeau. Le MAL a proposé «une rencontre avec les artistes et les travailleurs culture, sans débat l'un avec l'autre». Des discussions ont lieu pour savoir quelle forme cette rencontre pourrait prendre.

Le 6 novembre dernier, la rencontre conviait dans les espaces de la Coopérative Méduse, à Québec, les membres des conseils d'administration des associations nationales d'artistes et des Conseils régionaux de la culture et les représentants du PQ, du PLQ et de l'ADQ. Cette rencontre, selon le document, n'a «pas permis d'obtenir des engagements précis».

53^e édition de la Berlinale

Un palmarès équilibré

L'Ours d'or est décerné à *In this World* de Winterbottom

AGENCE FRANCE-PRESSE

Berlin — La Berlinale a clôturé samedi sa 53^e édition en décernant son Ours d'or à *In this World*, un film du Britannique Michael Winterbottom qui raconte l'odyssée tragique de deux jeunes réfugiés afghans.

Le jury présidé par le cinéaste canadien d'origine arménienne Atom Egoyan a porté son choix sur l'histoire de Jamal et Enayatullah, deux jeunes réfugiés filmés en caméra numérique avec un réalisme hallucinant.

C'est aussi un film sur l'émigration et le racisme qui baissait le rideau de la Berlinale samedi soir, dans l'orgie de violence des *Gangs of New York* de Martin Scorsese, en présence de Daniel Day-Lewis, nommé à l'Oscar du meilleur acteur pour son rôle de Bill le Boucher.

Au palmarès équilibré de cette édition, le jury a distingué à la fois le glamour des productions américaines — qui n'ont pas été avares de stars — et des «petits» films européens et asiatiques. Ils sont la caution d'auteur d'un festival qui se veut aussi une tête chercheuse et a créé cette année un «Campus» pour les jeunes talents.

Côté champagne, c'est le pétillant *Adaptation* de Spike Jonze, l'un des favoris du festival, qui a obtenu le Grand Prix du jury, tandis que le trio féminin de *The Hours* de Stephen Daldry, Nicole Kidman, Julianne Moore et Meryl Streep, obtenu collectivement l'Ours d'argent.

Damant le pion aux grosses pointures comme Nicolas Cage et George Clooney, le jeune Sam Rockwell a obtenu l'Ours d'argent du meilleur interprète pour son rôle flamboyant du vrai Chuck Barris dans *Confessions of a Dangerous Mind*.

L'Ours d'argent du meilleur réalisateur est allé au Français Patrice Chéreau pour *Son frère*, un film au réalisme éprouvant réalisé pour Arte et dont la récompense a été contestée lors de la conférence de presse du jury. Il y a deux ans, *Intimité* de Chéreau avait reçu l'Ours d'or de la Berlinale.

Présent en compétition avec trois films, le cinéma allemand, qui fait preuve d'une nouvelle vitalité, est récompensé à travers le *Blue Angel* décerné au meilleur film eu-

ropéen, en l'occurrence *Good bye, Lenin!* de Wolfgang Becker.

Cette attachante comédie à la saveur douce-amère revisite l'histoire récente de la chute du Mur de Berlin avec beaucoup de cocasserie et d'émotion. Le Français Yann Tiersen (*Le Fabuleux Destin d'Amélie Poulain*) en a composé la musique.

Et le cinéma allemand est aussi distingué à travers... *Mang jing* (*Blind shaft*), premier film de Li Yang, un Chinois germanophone qui plonge avec un réalisme cruel au fond des mines de charbon où la vie ne tient qu'à un fil. Habitué de la Berlinale, son compatriote Zhang Yimou figure aussi au tableau d'honneur avec le Prix Alfred Bauer pour sa première incursion dans les arts martiaux avec *Ying Xiong* (*Hero*).



Le réalisateur de *The Hours*, Stephen Daldry, et les trois ours récompensant le travail collectif de ses trois actrices.

EN BREF

Peter O'Toole accepte l'oscar d'honneur

Los Angeles (AP) — Peter O'Toole a finalement accepté de recevoir un oscar d'honneur. Il avait dans un premier temps poliment décliné cette distinction, parce qu'il pensait qu'elle signifiait la fin de sa carrière, selon le président de l'Academy of Motion Picture Arts and Sciences. L'acteur irlandais âgé de 70 ans, qui n'a jamais remporté la statuette malgré sept nominations, est revenu sur son refus initial et participera bien à la fameuse cérémonie du 23 mars prochain, a précisé Frank Pierson, vendredi. «Il semble que cela puisse avoir vraiment lieu, et nous ne pourrions pas être plus heureux», a-t-il déclaré. Mais l'agent de l'acteur, Johnnie Planco, n'a pas souhaité confirmer l'information, expliquant que l'apparition ou non du célèbre comédien devait rester une surprise.

CONCOURS

LE DEVOIR

Agadir

au MAROC

Dorint PALAIS DES ROSES AGADIR

الخطوط الملكية المغربية
royal air maroc
Les caravaniers du monde

Dorint ***** PALAIS DES ROSES (AGADIR)

La splendeur de l'océan, la senteur des roses et le plaisir de la thalassothérapie se rejoignent au Dorint Palais des Roses.

CE VOYAGE POUR 2 COMPREND :

Billets d'avion aller/retour, 6 nuits à l'hôtel et les petits-déjeuners.

LE DEVOIR

Retournez à : Concours Agadir, 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3S1

Le tirage aura lieu le 20 mars 2003 à 15h.

Faites-nous parvenir les coupures de participation avant le 19 mars 2003 à 17h30. Le concours s'adresse aux personnes de 18 ans et plus. Un seul coupon par enveloppe.

Les reproductions électroniques ne seront pas acceptées.

Les conditions et règlements du concours sont disponibles à la réception du Devoir. Valeur de 2 000 \$.

Nom :

Adresse : App. : Ville :

Code postal : Courriel :

Téléphone : (rés.) (bur.)

Question mathématique : (27+13) - 1 = Abonné(e) : Oui Non